

Edito

Notre Commune poursuit sa marche en avant.

Le dossier majeur du multi usage de l'eau est désormais arrivé à son terme du point de vue administratif. Pour des décennies et légalement, Vars n'aura pas de problème d'eau potable, d'eau pour fabriquer de la neige, d'eau dans ses torrents pour préserver le milieu aquatique.

Autorisée mais non réalisée : la retenue de Peynier avec sa microcentrale à Sainte-Marie. L'alourdissement et le durcissement des procédures administratives me permettent d'affirmer qu'il n'aurait plus été possible d'obtenir les résultats acquis...

Saint-Marcellin avec son réservoir peut faire face aux risques incendies et aux demandes de permis de construire.

Les Claux peuvent se développer en toute quiétude avec l'usine de potabilisation, le captage et les réservoirs près du Refuge Napoléon.

Vars a su mettre à l'abri ses projets et son économie de station grâce aux énormes moyens mis en œuvre pour la neige de culture. Anticipant sur le réchauffement climatique nous savons présenter un produit ski alpin même dans des contextes difficiles.

Nous travaillons sur notre parc de remontées mécaniques, les projets seront lancés dès lors que la recette sera garantie. Celle-ci dépend de la capacité d'hébergement de la station. Donc des projets en cours. Ceux-ci avancent et les investisseurs sont présents. Ils sont tenus par convention de réaliser les équipements d'après ski qui nous manquent et qui seront ouverts au public.

Au nom du Conseil Municipal je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2014.

Le Maire de Vars,
Pierre EYMEOUD

Nouveau centre de secours et d'Incendie : (changement de locaux pour les services)

Le nouveau Centre d'Incendie et de Secours a été inauguré officiellement le vendredi 30 août. Malgré le souhait communal d'une localisation aux Claux, la Communauté de Communes qui a compétence en la matière a choisi un projet à Sainte-Marie. Ce nouveau centre remplace l'ancien situé aux Claux derrière la résidence «Le Seignon». Il sera dorénavant un équipement moderne pour prendre en charge efficacement la sécurité de la population locale et des nombreux touristes. Notre corps

de Sapeurs-pompiers dispose désormais des meilleures conditions pour accomplir ses missions. Sa construction a permis de libérer le bâtiment situé aux Claux. Ce local technique a donc été réaménagé pour répondre,



d'une part, aux besoins de l'Office de Tourisme en matière d'animation et d'événementiel, et, d'autre part, aux besoins des services techniques municipaux pour le stationnement d'un engin de déneigement au cœur de la station et qui ne génère plus de nuisances lors de sa mise en route par grand froid. Le petit local situé au rez-de-chaussée de l'immeuble

« le Seignon » accueille désormais le service de la Police Municipale.

Restauration de trois tableaux

L'église située dans le village de Saint-Marcellin abrite quelques trésors insoupçonnés, dont notamment trois tableaux qui présentent un intérêt particulier, témoignages de l'histoire locale ancienne.



Il s'agit de deux tableaux de calvaire, dont l'un met en scène des pénitents, une confrérie active sur la commune jusqu'à la fin du 19^e siècle, et d'un tableau original représentant Dieu le Père bénissant les saints Antoine, Sébastien et Pierre. Cet intérêt a été confirmé par l'inscription de ces œuvres à l'inventaire supplémentaire des

monuments historiques en 2012. Ces tableaux présentant des dégradations importantes, il a été convenu de prévoir leur restauration, sous couvert de Mme la Conservatrice des antiquités et objets d'art des Hautes-Alpes. Pour aider la Commune à financer ce travail de restauration, le Conseil Général des Hautes-Alpes, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Région PACA participent à hauteur de 80%. Plus d'une année de travail sera nécessaire pour remettre les trois œuvres en état.

Détecteur de fumée et monoxyde de carbone

En collaboration avec l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Vars une campagne d'acquisition de détecteur de fumée et de monoxyde de carbone est lancée sur la Commune. Chaque détecteur coûte environ 20 euros, cependant le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Hautes-Alpes validera l'achat de ce matériel si un minimum de 100 détecteurs de fumée et 100 détecteurs de monoxyde de carbone est commandé sur l'ensemble du département. Un euro sera reversé à l'Œuvre des Pupilles des Sapeurs-Pompiers. Il est à noter que le détecteur avertisseur autonome de fumée sera obligatoire dans tous les logements à compter du 8 mars 2015. Si vous êtes intéressé par cette action veuillez contacter le service Vie Locale de la Mairie au 04 92 46 50 09 jusqu'au 1^{er} mars 2014 qui vous renseignera sur les modalités d'inscription. Une documentation relative au détecteur de fumée est à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

L'enquête publique relative au projet d'aménagement hydraulique du torrent des Claux s'est déroulée du 18 novembre au 17 décembre 2013.

En mémoire des victimes de la guerre d'Algérie



Sur initiative de M. Edouard Combal, Président de la FNACA du Guillestrois (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) et de M. David Julien le 2 novembre 2013, Monsieur le Maire et le Président Départemental de la FNACA, Maurice LUC, inauguraient un espace dédié au 19 mars 1962, à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie. La plaque commémorative scellée sur le Monument, à côté des Morts de 14 -18 et 39 -45 rappelle que les victimes des 3 derniers conflits du 20^e siècle ne peuvent être dissociées. De même les Anciens Combattants de la « 3^e génération du FEU » se sentent pleinement solidaires de leurs glorieux Aînés. Cette manifestation a mobilisé à Saint-Marcellin des représentants de tous les Comités FNACA du département avec leurs présidents respectifs. Pas moins de 23 porte-drapeaux disposés autour du Monument donnaient fière allure à la cérémonie et la musique conférait à l'ensemble la solennité requise. Au cours de la cérémonie, Mrs Chastan Louis, Philippe Jean-Marie, David Albert, Court Gaby, David Julien, anciens combattants ont reçu leur décoration.

Personnel communal

Après l'obtention d'un examen professionnel et une formation de 6 mois à l'École Nationale de Police de Nîmes Anthony Cialdella a été intégré dans le cadre d'emploi de la Police Municipale. A ce jour il est nommé Gardien de Police Municipale.

Depuis le 16 octobre 2013, M. Claude Radenac a repris ses fonctions de Directeur Général des Services.

Intercommunalité - Service senior

Après de nombreuses années aux petits soins de nos Aînés, Mme Danielle Ponchant a fait ses adieux. Mme Marion Salles lui a succédé.

Stationnement

Depuis plusieurs années la Commune s'efforce de rationaliser le stationnement des véhicules dont le nombre est en constante augmentation. Plusieurs parkings desservis par des navettes gratuites sont à la disposition des usagers, travailleurs ou visiteurs. Les parkings en zone bleue ont une durée limitée et sont faits pour favoriser les arrêts de courtes durées pour que tout le monde ait accès aux différentes zones commerciales. L'accès au quai bus aux Claux, est strictement interdit à tous les véhicules non-autorisés. La Commune fait un gros effort financier pour développer son système de navettes gratuites. Merci de les emprunter et de respecter, dans l'intérêt de tous, les réglementations de stationnement.

Réglementation des livraisons. Dans la station des Claux, le déchargement des véhicules de livraisons a été réglementé afin de ne pas aggraver les problèmes de circulation et de sécurité lors des arrivées et départs des touristes. Les opérations de livraisons de quelques natures qu'elles soient, sont interdites chaque samedi et veille de jours fériés après 08h00 du matin, pour les véhicules dont le poids total roulant est supérieur à trois tonnes cinq. Cette mesure sera applicable entre le 1er décembre et le 30 avril.

Rappel aux utilisateurs des parkings publics

Afin de faciliter les opérations de déneigement en période hivernale du 14 décembre 2013 au 30 avril 2014 et dès lors que des épisodes neigeux sont annoncés, les propriétaires de véhicules stationnés sur le domaine public ont l'obligation de les déplacer toutes les 24 heures sur les parking réglementés « journée » et toutes les 48 heures sur l'ensemble du parc de stationnement « longue durée » de la commune. Au delà de ces délais, ils pourront être verbalisés et placés en fourrière. Toutes ces mesures sont prévues par arrêté municipal réglementant la circulation et le stationnement sur la partie urbanisée de la commune.

Déneigement

Nous rappelons qu'il est strictement interdit d'effectuer des dépôts de quelque nature que ce soit sur toute partie de la voie publique et notamment la neige issue des propriétés privées. **Cette infraction à l'article 99.2 du règlement sanitaire départemental est sanctionnée par une amende de 3ème classe, 450 euros.** Il incombe à chaque propriétaire d'évacuer la neige déchargée des toitures hors du domaine public (voirie, parking). Pour limiter les risques importants, il est préférable de les équiper d'arrêt-neige.

Agence postale communale

Située à la Maison Chastan de Sainte-Marie. Ses horaires d'ouverture sont les suivants : Saison hivernale du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 Intersaison du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

Comité de lecture

En fin d'année les bénévoles du Comité de Lecture, qui se sont donnés pour objectif de faire vivre la bibliothèque, ont proposé en collaboration avec la municipalité des animations les lundis et mercredis après-midi autour de la lecture pour les adultes et les enfants. Ces animations ont rencontré un vif succès. D'autres animations sont prévues pour 2014 selon un calendrier disponible à la Maison Chastan. Le Comité de Lecture est également présent aux heures d'ouverture de la bibliothèque pour accueillir les lecteurs et les guider dans leurs recherches.

Bibliothèque

Située à la Maison Chastan de Sainte-Marie. Ses horaires d'ouverture sont les suivants : Lundi de 14h00 à 16h00 - Mercredi de 14h30 à 18h00 Vendredi de 9h30 à 11h30

Appel à bénévoles pour l'aide aux devoirs

La commune cherche des personnes qui peuvent venir participer à cette initiative. Vous êtes disponible une partie de l'année, quelques heures par semaine, de temps en temps le lundi et/ou le jeudi de 16h20 à 17h15. Contacter le service périscolaire au 04 92 46 50 09.

Déchetterie

Installation gérée par la Communauté de Communes du Guillestrois.

Les horaires d'ouverture sont les suivants : Lundi/mercredi/vendredi de 8h30 à 11h30 - Mardi de 14 h à 17 h. Il est interdit de déposer des encombrants dans les bacs d'ordures ménagères ou près des containers semi-enterrés. Comptant sur la participation citoyenne de chacun pour utiliser le point relais et stopper les décharges sauvages. Pour tous renseignements, veuillez contacter la Communauté de Communes au 04 92 45 04 62.

Déclaration et classement des meubles

Vous êtes propriétaire d'un appartement ou d'un chalet et vous souhaitez le louer, il est indispensable de vous rapprocher de la Mairie pour le déclarer. Cette déclaration est impérative et gratuite conformément à l'article L342-1 alinéa 1 du Code du Tourisme. En cas de non-déclaration, le loueur sera passible de sanctions administratives (contravention de 3ème classe d'un montant de 450 euros).

Afin de valoriser votre location, vous avez la possibilité de faire classer votre bien ou de renouveler le classement pour une durée de 5 ans. Ce classement n'est pas obligatoire mais il garantit aux clients une location de qualité, un paiement grâce aux chèques vacances. Et vous, loueur de bénéficier d'avantages fiscaux. En mairie, le service des classements de meublé est à votre écoute pour vous renseigner.

Bonjour à toutes et tous,

Nous sommes à l'aube d'une saison d'hiver qui tiendra une fois de plus ses promesses de grands rendez-vous incontournables pour la station. Un travail que l'Office de tourisme a minutieusement mis en place depuis plus de 6 ans, un travail commun qui a forgé la réputation jeune, dynamique, sportive et familiale de Vars. Ensemble nous avons accompli des prouesses événementielles qui ont porté notre site par-delà les frontières (2 championnats du monde de ski de vitesse, le Redbull linecatcher, Le Vars Tournament). Sans oublier la proximité sans cesse renouvelée avec nos visiteurs en leur proposant des spectacles et animations gratuites très appréciés et des rendez-vous tout au long de la saison. Cet hiver, nous allons proposer des rencontres musicales de choix avec Gérald De Palmas en concert d'ouverture pour Vars en Scène mais aussi une nouveauté pour les vacances de février : tous les jeudis, le front de neige deviendra la scène d'une soirée festive avec 4 groupes. Un programme que nous avons appelé FESTIVARS, créateur de moments forts offerts à nos visiteurs que nous remercions de leur fidélité : Jeudi 20 février (Vacances de Paris) : BOULEVARD DES AIRS – 19h / Jeudi 27 février (Vacances de Paris, Marseille) : TETES RAIDES – 19h / Jeudi 6 mars (Vacances de Marseille, Montpellier, Lyon, Grenoble) : SERGENT GARCIA – 19h30 / Jeudi 13 mars (Vacances de Montpellier, Lyon, Grenoble) : SANSEVERINO – 19h30. Nous aurons également un programme ski de vitesse bien rempli avec une coupe du monde, un championnat de France, les speed master et d'autres rencontres que nous vous laissons découvrir sur le programme de l'hiver. Le freestyle sera toujours à l'honneur avec le Vars Tournament, durant lequel les stars de la discipline prennent possession du Varspark, le SFR Tour et aussi l'Urban Jib Arena qui fête ses 10 ans ! Côté communication et presse, en national, une attention particulière est portée sur les bassins Ile de France et Grand Sud (Paca et Languedoc) via les relations presse, l'achat d'espaces publicitaires (presse écrite, radio, web) mais aussi sur les lieux publics (avec notamment une campagne d'affichage sur les Champs Elysées en novembre, mais aussi en Italie et à l'aéroport Marseille-Provence). Il en va de même pour les marchés Belge et Italien que nous travaillons conjointement avec la centrale de réservation par le biais de produits spécifiques. La viralité n'est pas en reste : vous avez pu constater que nous sommes désormais très réactifs via les réseaux sociaux. Le service communication s'est enrichi d'un Community Manager depuis près d'un an et les retours sont d'ores et déjà plus que satisfaisants : pour exemple, 15 000 fans ont rejoint notre page facebook en quelques mois, ce qui est prometteur pour la suite. Via les réseaux sociaux, nos événements peuvent être suivis en direct, notamment le ski de vitesse. L'année dernière, des centaines de personnes étaient connectées en temps réels pour suivre les speed masters, journalistes y compris. Allez donc faire un tour, si ce n'est déjà fait, sur Facebook, Twitter, Instagram, You tube, Zapiks, Google +, Vine, Vimeo, Pinterest et vous y trouverez Vars la Forêt Blanche ! Ce choix que nous avons fait s'intègre parfaitement à notre stratégie de communication, contribue à la notoriété de notre site qui se partage via la communauté inter-

net. Nous vous invitons également à surveiller le canal 31 de la TNT. Une nouvelle chaîne locale, DICI TV, va voir le jour (mise en ligne prévue le 18 novembre) et vous y verrez votre station comme partenaire privilégié. Ceci va se caractériser par la présence de nombreux visuels et reportages durant la saison, reportages qui seront partagés avec TV8 Mont blanc et LCM. D'autre part, l'office de tourisme poursuit sa démarche qualité en vue d'obtenir la marque nationale Qualité Tourisme. Toujours dans le souci de proposer le meilleur de notre station à nos visiteurs, cette démarche vise la valorisation des prestations de qualité mais aussi des services adaptés à l'accueil d'une clientèle toujours plus exigeante. Toutes ces actions sont le résultat d'un travail d'équipe très actif au sein de l'Office de tourisme mais aussi d'une collaboration rapprochée avec les services communaux, les remontées mécaniques et la centrale de réservation sans qui la boucle ne serait pas bouclée. Je remercie toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de nos événementiels et des actions entreprises par l'Office de Tourisme contribuant à la qualité de l'accueil que nous devons à nos visiteurs. Très bon hiver et bonnes fêtes de fin d'année.

Dominique LAUDRE - Président de l'Office de tourisme de Vars.

Nicole Gaillan, directrice de l'Office de Tourisme et son équipe :

Mathieu Cabrol et Thibaud Loisy au service événements/animation .

Marie Fourrier au service communication.

Anna Fréjus au service presse/édition

Emmanuelle Legodec et Aurélie Blanc au service administratif/comptabilité.

Christelle Meissimilly au service Web

Rémi Morel – Community Manager.

Madeleine Naudet et ses conseillers en séjour au service accueil.

Animations et événements :

🌀 Décembre 2013

-14: Vars en scène - Ouverture de la station

-24 : Feu d'artifice et soirée de Noël

-31 : Soirée Nouvel an

🌀 Janvier 2014

-24 au 26 : Coupe du monde FIS de ski de Vitesse

🌀 Février 2014

-1 au 2 : Challenge Vol et Ski Compétition de parapente

-20 : Festivars : Boulevard des airs - 19h00

-27 : Festivars : Têtes raides - 19h00

🌀 Mars 2014

-2 au 5 : SFR Tour Compétition de Ski Freestyle

-6 : Festivars : Sergent Garcia - 19h30

-13 : Festivars : Sanseverino - 19h30

-16 : Challenge Quiksilver

-22 au 26 : Vars Tournament

-28 au 3/04 : SPEED MASTER- tentative de record du monde de vitesse

🌀 Avril 2014

-12 : Urban Jib Arena

Le mot de la SEM SEDEV

La saison dernière a démontré une fois de plus que la neige pouvait être présente en grande quantité dans les Alpes du Sud, mais qu'il demeurait important que les week-ends soient ensoleillés.

Malheureusement ce fut loin d'être le cas... Vars n'a pas pu de fait dépasser le chiffre d'affaires record de la saison précédente. Tenant compte d'un contexte de crise, la SEM SEDEV a, cette année, privilégié ses fondamentaux.

Ainsi, un très gros effort d'entretien, notamment préventif, a été réalisé dans les remontées mécaniques. Ce poste dépasse largement le million d'Euros. Organes vitaux de la station, nous ne devons rien laisser au hasard afin de garantir la meilleure sécurité possible à nos usagers. Il faut reconnaître que les entretiens réglementaires sont de plus en plus étoffés, rapprochés et de fait, plus onéreux.

Pas forcément visibles également, tous les serveurs informatiques ont été remplacés, la téléphonie VOIP a été installée afin de mieux prévoir l'avenir. De nombreuses améliorations ont été apportées au réseau d'enneigement de culture entr'autres : le déplacement de canons à neige sur la piste des Heureux, l'acquisition de canons, etc et ce, afin d'améliorer le rendement de l'installation. Ainsi, il est envisageable d'ouvrir la station de manière anticipée chaque année. Forts du constat de la saison précédente, nous éliminons le ZakoPark au profit d'un « SuperKidPark » sur « Pré Moré » accessible par la télécabine, puis la piste bleue des Marmottes. Ce SnowPark, dédié aux débutants aura 4 lignes de box et de woops. Une ligne de « T-Boxes » sera également installée pour les confirmés sur la piste des Ecrins, mais, cette

fois, sur la partie de droite en descendant la piste. Enfin, la musique, en test 2 mois l'an dernier, sera présente tout au long de la saison sur le Park de l'Eyssina, avec la possibilité de passer vos musiques préférées ! Bien entendu, nous avons réalisé de nombreuses améliorations électriques et techniques



Commission de sécurité du début de saison

notamment dans le stockage de carburants, acquisition d'engin de damage, de logiciels, etc. Tout cela sans oublier l'engazonnement. La SEM SEDEV est avant tout une PME qui se doit de construire son avenir avec très peu d'aides. Nous fiabilisons et embellissons notre domaine afin de vous offrir le meilleur service possible. En tant que société d'économie mixte, nous réinvestissons TOUT ce que nous gagnons. Et ce, grâce à vous ! Cependant, nous ne pouvons déroger, pour pérenniser notre outil, aux augmentations tarifaires. Ainsi, la SEM SEDEV, société de transport par câbles, devra répercuter sur ses prix la hausse de la TVA de 7 à 10 %. L'action de la SEM-SEDEV, outil majeur du développement communal permet à Vars de faire la différence dans un contexte difficile !

Sapeurs Pompiers de Vars

La distribution des calendriers 2014 par les équipes des sapeurs-pompiers se déroulent depuis fin novembre jusqu'à fin décembre, maintenant installés dans leur nouvelle caserne à Sainte-Marie. Si toutefois vous n'êtes pas sur Vars à cette période vous avez la possibilité de vous le procurer en le commandant par papier libre à l'adresse du Centre d'Incendie



et de Secours – 05560 Vars Sainte-Marie. Votre

participation représente une aide précieuse pour eux.

La Sainte-Barbe des pompiers de Vars s'est déroulée le samedi 30 novembre dernier. Un moment émouvant pour Hervé Borel qui passe le flambeau après 25 ans chez les pompiers dont les 5 dernières années en tant que Chef de Centre. Afin d'assurer la continuité Hervé Wadier assurera la fonction pour l'année à venir.

Génération Mouvement - Club de la Forêt Blanche

Les activités du club sont toujours nombreuses au cours de l'été.

Le mardi 25 juin trois équipes de trois membres chacune participaient à la Journée de la forme organisée par la Fédération départementale à Pierre Grosse. Il s'agissait de faire un parcours pédestre de 5 km, de répondre à un questionnaire local et de terminer par un jeu d'adresse.

Il est à noter que notre club de la Forêt Blanche qui fait partie des plus petits clubs du département quant au nombre d'inscrits s'est distingué au classement de cette épreuve conviviale en terminant aux 3e, 5e et 8e places sur plus de 40 équipes engagées. Toutes nos félicitations à ces 3 équipes qui n'ont pas démerité. Le 2 juillet le club avait programmé une sortie qui a emmené 25 personnes au sommet des téléphériques de la Meije avec visite de la grotte de glace. Après un copieux repas dans la vallée, le club a pu profiter d'une visite guidée très instructive du Jardin du Lautaret. Le samedi 20 juillet 85 personnes se sont retrouvées pour le traditionnel repas au

Val d'Escreins réunissant les membres du club de Vars et du club de Saint-Crépin. Grâce à une bonne et solide équipe et à un soleil généreux la journée a été fort réussie. Le mercredi 24 juillet et le mardi 13 août le pain a été fabriqué, cuit et vendu au four banal de Sainte-Catherine sous la houlette du maître boulanger bénévole Christian Martinet et de ses acolytes, Serge Risoul, Jean Pellissier, Jean-Claude et Didier Blondel. Les touristes et vacanciers sont venus nombreux pour découvrir le

fonctionnement du four banal et la fabrication du pain à l'ancienne. Les dames du club n'ont pas été de reste en fabricant et vendant des crousetons, spécialité varsinque très appréciée des vacanciers. Le 25 juillet pour l'inauguration de la restauration du four banal, le club de la Forêt Blanche a participé activement à la fête des villages à Sainte Catherine en prenant en charge l'ensemble de la comptabilité, le service du repas servi à la Pinée ainsi que la vente de pains et de crousetons. Par une belle journée ensoleillée le club a organisé un vide greniers le jeudi 15 août dans le cadre de la fête patronale et

de la fête des métiers traditionnels de Sainte Marie. Journée réussie de l'avis de tous avec une trentaine d'exposants. Pour clore l'été les membres du club se sont retrouvés le 24 août pour fêter les anniversaires autour d'un repas convivial et amical dans un restaurant varsin. En ce début d'automne, le 27 septembre a eu lieu une sortie qui commençait par la visite du musée du Cochon à Crots, visite qui a rappelé de nombreux souvenirs à plus d'un participant. Après un succulent repas à Baratier, les 21 membres présents se sont retrouvés à l'abbaye de Boscodon pour une visite guidée. Le frère Jean, dominicain, a su tenir en haleine durant deux heures un auditoire captivé par ses explications. Tous les participants à cette sortie ont été enchantés de cette journée. Un grand merci

à l'ensemble des partenaires de la Commune pour leur aide matérielle ainsi qu'à tous les membres du club qui par leur implication dans ces différentes manifestations permettent de participer à l'animation estivale de notre commune. Les activités du club se poursuivent avec les réunions mensuelles chaque premier jeudi du mois. Pour tous renseignements merci de s'adresser à Claude Launay (04 92 46 68 48) ou à Madeleine Dominique (04 92 44 08 11).



Alpes sud telemark

L'association, dont l'objet est la promotion et le développement du télémark, a mis en place il y a quelques années, une formation pour les jeunes télémarkis, cette discipline ne se pratiquant pas dans les clubs des Alpes du Sud. Aujourd'hui, ce sont deux de ses jeunes compétiteurs qui sont sélectionnés en Equipe de France junior pour cette saison. Ainsi Maelle Froissart licenciée au SSCV et Swan Blain licencié au Val d'Allos commenceront dès le mois de novembre à Hintertux (Autriche) leur parcours en Coupe



du monde. C'est un bilan extrêmement positif qui vient récompenser l'investissement des jeunes, de leurs entraîneurs et de tous les bénévoles de l'association qui se sont mobilisés pour arriver à former et accompagner ses compétiteurs au plus haut niveau. Un bel exemple aussi pour les plus jeunes stimulés par leurs aînés. Cette réussite n'a pu se faire sans l'aide de tous les partenaires de la station qui ont toujours laissé une place aux adeptes du talon libre. En espérant que Vars donnera l'impulsion et qu'à l'avenir cette belle et exigeante discipline soit mieux représentée dans les clubs de ski, en particulier dans les Alpes du Sud.



Vars Passion a fêté cette année son 6ème anniversaire ! Créée au départ dans un but ludique, celui de se

retrouver entre amis, pour effectuer des sorties aussi bien en hiver avec des randonnées en raquettes ou en ski de fond mais aussi en été pour des balades en montagne, prétexte à des pique-niques ou des repas en refuge. Vars Passion a développé maintenant depuis trois ans des activités culturelles qui viennent compléter les activités sportives de ses débuts. La rénovation de la Maison Chastan a en effet permis d'y organiser des rencontres qui remportent de plus en plus de succès. La première d'entre elles, et la plus emblématique, est



Musique à Vars, ces concerts qui ont encore enregistré cette année une fréquentation en augmentation de 20 % : le concert de jazz a dépassé tous les espoirs les plus optimistes, et les quatre autres, de musique classique, ont eu leurs adeptes qui y sont venus nombreux. Autre activité phare, celle de l'exposition des artistes et artisans de Vars qui a lieu traditionnellement à l'ancien temple de Saint-Marcellin. Plus de 400 visiteurs s'y sont en effet rendus pour admirer les œuvres locales. Par ailleurs, les parties de bridge mais aussi de belote et de scrabble sont de plus en plus courues en hiver mais aussi maintenant en été. Enfin, des soirées festives autour de crêpes, tartes ou spécialités de la région, ont permis de se retrouver durant les premiers mois de l'année. Chacun peut donc trouver au sein de Vars Passion une activité qui l'intéresse. Les sportifs sont toujours aussi nombreux et les « intellectuels » ou « artistes » voient leur nombre grandir et suscitent de plus en plus d'adhésion au sein de l'Association. Signe que Vars Passion répond à un besoin de tous les passionnés de Vars, qu'ils soient résidents secondaires ou permanents.

Pour tout renseignement, s'adresser à Olivier Vincent (06 82 50 01 52) ou à Odile David (06 09 17 51 02.)

Altern'Active 05

Les enfants ont retrouvé le chemin de l'expression corporelle et théâtrale. Le mardi un petit groupe de grands se retrouve pour travailler les jeux de scène, de 16h20 à 17h30. L'initiation à la danse a trouvé plus d'adeptes que l'année dernière. Petites danseuses et danseurs progressent tous petits, à partir de 11h à 12h. En tout, une vingtaine de cours qui aura lieu fin

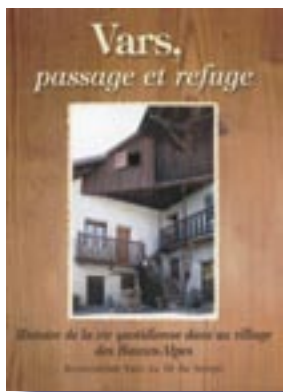


tous les mardis de 17h30 à 18h15. Les tir de 3 ans sont regroupés le mercredi 11h45 autour de l'approche du théâtre. taine d'enfants, assidus et appliqués pour sens artistiques et préparer un spectacle juin 2014. Au niveau des adultes, on peut accéder aux cours en toute liberté en fonction de sa disponibilité, adaptés aux vies saisonnières on vient quand on veut, quand on peut! Step le mardi de 20h à 21h. renforcement musculaire le jeudi de 20h15 à 21h30. Nouveauté pour janvier 2014 : fitness sur mini trampo. Discipline qui permet d'ajuster sa posture, de muscler cuisses et fessiers, et de faire travailler le système cardio-vasculaire grâce au mini trampoline. Sans se prendre au sérieux, mais en brûlant des calories. Et que ça saute ! Pour tous renseignements, contacter Raphaëlle au 06 61 48 93 32.

Echo des Ecoles

En fin d'année scolaire, Estelle Mathieu a fait ses adieux, après 4 années en cycle 3 puis avec les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 cette dernière année. Elle est remplacée par M. Benoît Guichard, nouveau professeur des écoles dans notre commune depuis septembre.





Vars au fil du temps

L'association « Vars au fil du temps » poursuit ses activités liées au patrimoine communal. L'objectif de l'engagement de ses adhérents est de continuer de manière cohérente la valorisation de ce patrimoine conjointement avec la Commune. Le 25 juillet a été un temps fort, avec l'inauguration de la restauration du four à pain, de la fontaine et du lavoir de Sainte-Catherine. Un panneau explicatif préparé par l'association a été dévoilé par deux Aînés de Vars. Les enfants ont participé à la fête très activement et joyeusement en pétrissant la farine et en fabriquant ainsi eux-mêmes un peu de pain qui leur a été remis après cuisson dans le four des anciens : quel beau souvenir ! Les idées de projets à venir ne manquent pas : tout d'abord mener à terme avec la municipalité la restauration de la cabane de Chabrières située au pied de la piste du KL. Les cabanes de bergers représentent un élément emblématique du patrimoine dont il faut garder mémoire. Témoin du mode de vie de nos ancêtres cette restauration est nécessaire sous peine de disparition. Par ailleurs, la remise en état de trois tableaux de l'église de Saint-Marcellin a débuté. Est également à l'étude l'aménagement d'un espace dans l'ancien four à Saint-Marcellin qui actuellement abrite l'ancienne pompe à incendie. Pour vous tous qui vous intéressez au patrimoine et coutumes anciennes de Vars, le livre « Vars, refuge et passage » est disponible dans les librairies de Vars et à la bibliothèque : un joli cadeau à faire pour les fêtes ! Pour tout renseignement s'adresser à Odile David (06 09 17 51 02).

Bon vivre à Vars

Les activités proposées à la salle Chastan de Sainte-Marie sont encadrées par des personnes diplômées : Les lundis gym douce orientée vers une prise de conscience corporelle de 18h à 19h. Les mercredis TAI CHI CHUAN de 17h30 à 18h QI GONG de 18h à 18h45 suivi d'une session pour les personnes confirmées de 18h45 à 19h30. Le tout dans la bonne humeur. Renseignements auprès de Mme Evelyne Gauthier au 04 92 46 61 51 ou Mme Michèle Vourlat au 04 92 46 53 34.

La Paroisse

Nous adressons nos vœux les plus chaleureux de bienvenue au Père Félix Caillet dans sa nouvelle mission de Curé des paroisses du Guillestrois assisté du Père Eric Juretig.

Cultuel

Célébrations au Centre œcuménique à Vars Sainte-Marie.

Calendrier : le dimanche 22 décembre messe à 17h45

Le mardi 24 décembre, à 22h, Veillée de Noël (tous les enfants sont invités à participer à une animation autour de la crèche).

A compter du dimanche 29 décembre la messe sera célébrée, le dimanche, à 17h45 (consulter les horaires des navettes au départ de Vars les Claux – retour assuré)

Contact paroissial : Père Félix Caillet – presbytère
05600 Guillestre - tél. 04 92 45 02 08 - Perso : 06 07 49 37 85

Horaires des messes dans le secteur paroissial : sur répondeur tél. 04 92 45 37 55

Culturel

3ème édition de « Bible en Montagne » du 13 au 18 juillet 2014. Conférences – débats ou verts à tous à vocation œcuménique. Découverte de la montagne, animations en journée et en soirée (sur inscription).



NAISSANCE:

MARIE LOU MUTSHLER, LE 21 JUILLET 2013

MARIAGES :

BILLY PHILIPPE ET DILYARA LI, LE 12 AOÛT 2013

ERIC DISDIER ET CÉCILE FOURNIER, LE 26 OCTOBRE 2013

DÉCÈS :

FEUCHT GINETTE, LE 3 MARS 2013

MAURY JEAN, LE 19 AVRIL 2013

DISDIER CHRISTIANE, LE 19 MAI 2013

CHASTAN MARIE, LE 24 MAI 2013

DUJARDIN ARNAUD, LE 1ER AOÛT 2013

CHASAZ YVONNE, LE 28 AOÛT 2013

N° Utiles

Mairie :	04 92 46 50 09
Police municipale :	04 92 46 60 05
Gendarmerie :	04 92 46 53 15 ou 17
SEM SEDEV :	04 92 46 51 04
Office de tourisme :	04 92 46 51 31
SAUR :	04 92 46 50 61
Agence Postale Communale :	04 92 46 68 50

Centre médical :	04 92 46 54 05
Secours :	112
Pharmacie :	04 92 46 52 50
CRIR (état des routes) :	0892 022 022
Météo :	0892 68 02 05
Communauté de communes du Guillestrois :	04 92 45 04 62 / 36 68
Déchetterie :	04 92 45 13 61